



25 - 26 Oct  
Toulouse

Point d'étape Fusion UI MP UI LR.....	1
Bilan de la gestion restauration 2017 .....	1-2
Le plan de formation 2019 .....	2
Point sur les ASC (Activités Sociales et Culturelles).....	2

## Point d'étape Fusion UI MP UI LR

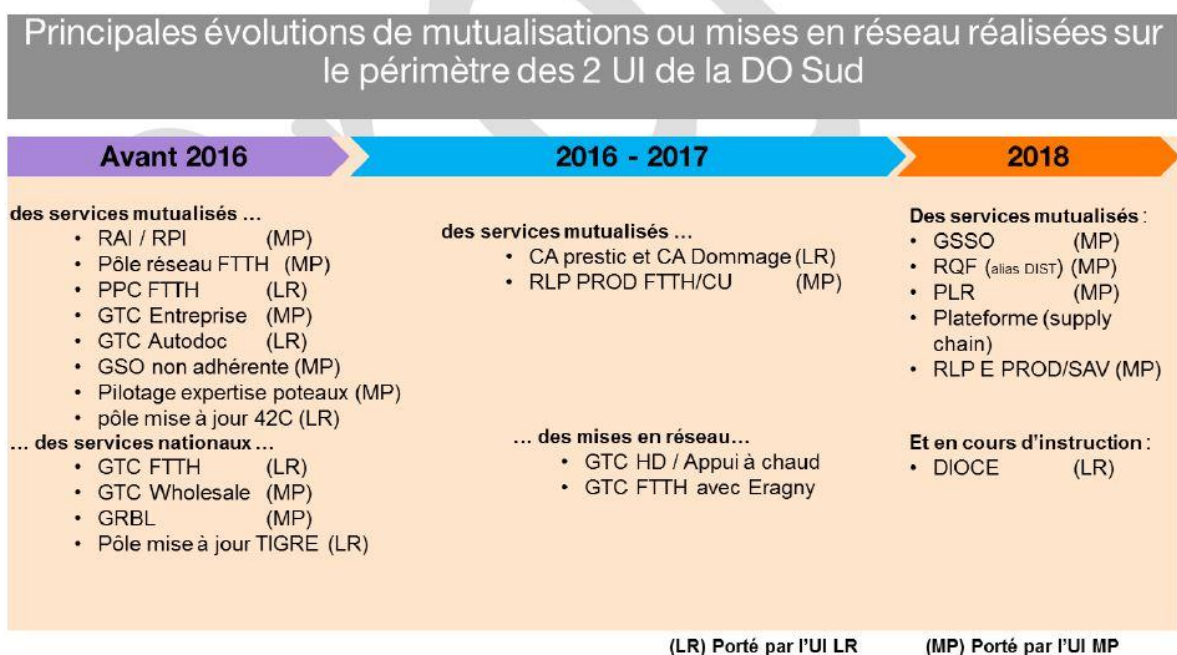


Figure 1 : principales évolutions de mutualisation ou mises en réseau entre les 2 unités

Le projet avance, des présentations ont déjà été faites aux équipes, des organigrammes sont présentés sans nom pour le moment. Les salariés seront prochainement consultés sur le sujet. Pour autant, nous constatons actuellement des mouvements de personnel chez les cadres qui sont inquiétants. La direction interpellée se veut rassurante.

### Analyse CFE-CGC :

La CFE-CGC Orange reste vigilante, la direction ne doit laisser personne sur le bord du chemin dans le cadre de la fusion. Vos représentants CFE-CGC UI : Florian LABADIE 06 84 86 64 59 Mohamed FELLAH 07 89 08 33 49 restent à votre écoute.

## Bilan de la gestion restauration

Pour rappel, la restauration est une **Activité Sociale et Culturelle (ASC)** dont la gestion relève des **prérogatives des Comités d'établissement (code du travail)**. La subvention ASC restauration est de 94,6 M€ au national (2,26% de la masse salariale). Les dépenses s'élèvent à 88,9M€ (dont 13,9M€ de titres restaurant). Un reliquat de 6,5 M€ (donc non utilisé) est comptabilisé en 2017. Nous avons sur la DO Sud 14 restaurants Orange et 21 RIE. Orange assure cette responsabilité suite à l'accord de transition de janvier 2005 laissant la gestion de la restauration à la direction, le temps que les CE s'organisent.

### Analyse CFE-CGC :

Manifestement le CE de DO Sud met du temps à s'organiser puisque c'est toujours la Direction qui gère la restauration 13 ans après l'accord ! Dans les CE gérés par la CFE-CGC, grâce à une bonne gestion du budget restauration, le CE verse **1€ supplémentaire** de participation financière pour tous. A comparer aux 10 cts supplémentaires versés depuis juillet 2017 pour les salariés « en gestion mutualisée suivant l'accord de 2005 » (avec le soutien de la CFDT, FO, CGT et SUD) !

La CFE-CGC Orange a donc proposé la reprise de la restauration par le CE pour une meilleure utilisation du budget restauration au bénéfice de tous les salariés au travers d'une résolution **mais** également que la quote-part s'élevant à 363 061€ soit reversée au CE de la DO Sud.

Vote **POUR** 1 CFE-CGC, vote **CONTRE** 10 CFDT, SUD, CGT, FO. **Donc nous ne récupérerons pas cet argent pour les salariés de la DO Sud.**

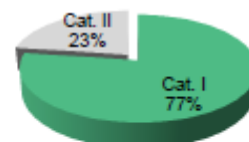
[La Résolution proposée par la CFE-CGC Orange](#)

## Plan de formation 2019

### 1.1 > Chiffres-clés du plan de formation CE DO Sud

Indicateur CE XX	Prévisionnel 2017	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018	Prévisionnel 2019
Nombre global d'heures	185 684	185 454	177 357	159 049
Nombre d'heures moyen par salarié	41	46	42	41
Taux d'accès à la formation	84%	97%	90%	90%
Effectifs actifs hors TPS temps libéré (effectifs actifs au 30/06/N-1 pour plan prévisionnel N et au 31/12/N pour plan réalisé N)	4 532	4 015	4 217	3 857

dont 122 912 heures prévues sur la Catégorie I : Actions d'adaptation au poste de Travail - Evolution de l'emploi et au maintien dans l'Emploi et 36 136 heures relevant de la catégorie II : Actions de développement des compétences permettant d'acquies ou de certifier de nouvelles compétences- qui seront mobilisables dans le cadre du parcours professionnel du salarié



Plus de 159 000 heures de formation sont prévues sur le plan de formation 2019, pour un nombre moyen d'heures de formation par salarié de 41 heures. Un volume d'heure lié à la baisse des effectifs, à l'évolution de certains dispositifs de formation métier (saisons, fin de full open) et à une estimation au plus près des heures de formations accompagnant nos contrats de professionnalisation.



#### Analyse CFE-CGC :

La CFE-CGC Orange constate notamment des données trop générales sur l'accès des salariés aux formations ne permettant pas d'identifier les catégories qui en bénéficient le plus ou le moins et déplore qu'un certain nombre d'actions présentées à tort comme des dispositifs de formation n'aient qu'une qualité de développement des compétences faible ou inexistante ex : séances d'information, séminaires... venant alimenter massivement le nombre d'heures formation présentés dans le plan et dans les bilans. La CFE-CGC Orange avec les OS (Organisations Syndicales) ont rédigé une résolution votée à l'unanimité visant à demander une refonte complète des dossiers formation présentés en CCUES/CE et proposons si besoin un travail en commun Direction/OS.

[La Résolution adoptée à l'unanimité](#)

## Point sur les ASC

**Rétrocession CCUES :** La CFE-CGC Orange s'associe et **vote favorablement** à la proposition faite par les syndicats SUD, CFDT et FO à savoir un chèque cadeau de 60 euros à chaque Ayant Droit du CE DO Sud.

#### Analyse CFE-CGC :

La CFE-CGC Orange se réjouit car les modalités de reversement de la rétrocession du CCUES pour lesquelles elle a œuvrées, sont respectées. Les salariés de la DO Sud auront bien de l'argent en plus en fin d'année 2018



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : <https://www.cfecgc-orange.org/do-sud/>

Elu : Philippe MAZAS  
Représentante syndicale : Virginie DUCOURTY



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFE-CGC](http://bit.ly/annuaireCFE-CGC)

